

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE**  
**CANTON DE ROMBAS**  
**COMMUNE DE NORROY-LE-VEUR**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU 27 JUILLET 2020**

Conseillers élus : 15  
En exercice : 15  
Présents : 14  
Pouvoirs : 1  
Absents excusés : 1

Date de convocation : 20 juillet 2020

**Etaient présents** : M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; Mme Charlotte BECKER ; M. Raymond BECKER ; Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; M. Thierry CHARTON ; M. Damien FANCELLO ; Mme Pauline GUILBERT ; Mme Cathy LECUYER ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Patricia MELY ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; Mme Karine WEBER ; M. Dominique WEYANT.

**Etaient absents excusés** : M. Michel TROMPETTE a donné procuration à M. Raymond BECKER.

**Secrétaire de séance** : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 24 juin 2020.

Mme Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

---

**DELIB 1.2-031/2020 : INSTALLATION DE LA COMMISSION APPEL D'OFFRES**

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2122-22 ;

VU l'article L.1414-2 du CGCT ;

**Considérant** qu'à la suite des élections municipales de mars 2020, il convient de désigner les membres de la Commission d'Appel d'Offres et ce pour la durée du mandat ;

**Considérant** que la délibération n° 1.2-018/2020 du 25 mai 2020 n'est pas conforme aux dispositions combinées des articles L1414-2 et L1411-5 du CGCT, qu'il convient de retirer cette délibération et de procéder à de nouvelles élections,

**Considérant** que le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter à main levée,

**Considérant** qu'outre le Maire, son Président, cette Commission est composée de 3 membres du Conseil Municipal ;

**Considérant** qu'il convient de procéder à l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE** de retirer la délibération n° 1.2-018/2020 du 25 mai 2020

et **DÉSIGNE** :

Comme délégués titulaires :

- Mme Patricia MELY
- Mme Enza BAROTTE
- M. Raymond BECKER

Accusé de réception en préfecture  
057-215705112-20200727-2020DEL0031-DE  
Reçu le 31/07/2020



DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
CANTON DE ROMBAS  
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR

Comme délégués suppléants :

- Mme Karine WEBER
- Mme Charlotte BECKER
- M. Thierry CHARTON

**VOTES :**

**À L'UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 28 juillet 2020  
Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU

